

1. Communications

2. Appel

3. Procès-verbal no 08 du 24 septembre 2018

4. Questions orales

5. Création de postes au sein de l'Administration communale à la suite d'une analyse menée par un groupe d'experts externe et demande de création d'un service spécifique pour les ressources humaines

- A) Création de 50% de poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement, pour une fonction totale à 100%
- B) Suppression de 135% de postes d'agent administratif 2, 3 ou 4 à l'Agence AVS
- C) Création d'un poste d'assistant socio-éducatif à l'Espace-Jeunes à 50%
- D) Création de 20% de poste de « cuisinier 1 » à la Maison de l'Enfance
Création de 10% de poste de « cuisinier 2 » à la Maison de l'Enfance
- E) Création de 50% de poste de chef du Service de la culture, des sports et des écoles, pour une fonction totale à 100%
- F) Création de 10% de poste d'agent administratif 1 au Service de la culture, des sports et des écoles, pour une fonction totale à 60%
Création de 10% de poste d'agent administratif 1 au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement, pour une fonction totale à 60%
- G) Fonctionnarisation du poste de chargé de mission du Service de la culture, des sports et des écoles à 50% et augmentation du taux d'occupation de celui-ci à 80% au total
- H) Création d'un poste de surveillant-concierge au Centre sportif à 100%
- I) Validation de l'intitulé des postes de responsable technique au Centre sportif
- J) Validation de l'intitulé des postes à la Bibliothèque municipale
- K) Suppression du poste de concierge de St-Georges
- L) Suppression du poste de téléphoniste-réceptionniste à 50%
Suppression du poste de chef local de la Protection civile à 100%
- M) Mandat de délégué à la promotion de la Ville à 80%
- N) Création d'un poste de responsable RH à 80%
- O) Création de postes d'agent de police à 200%
- P) Maintien du poste de responsable de l'informatique à 100%
- Q) Création d'un poste d'informaticien à 100%
- R) Modification du poste d'agent administratif 2 à 100% au Service financier en poste d'agent administratif 1 à 100%
- S) Création d'un poste d'agent administratif 1 Finances & Gestion à 100%
- T) Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 eau » à 100%
Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau eau, « ouvrier SID 1 » à 100%
- U) Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 Service électrique » à 100%
Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau électrique, « ouvrier SID 1 » à 100%
- V) Modification du poste de responsable administratif SID à 100% en poste d'agent administratif 1 à 100%
- W) Création d'un poste d'architecte adjoint à 100%
Création d'un poste d'ingénieur adjoint à 100%
Création d'un poste d'urbaniste adjoint à 100%
- X) Création d'un poste de responsable Nature et paysage à 60%
- Y) Création de postes d'ouvrier TP 2 pour la Voirie à 200%
- Z) Création d'un poste de chef d'équipe concierges à 30%
- ZZ) Suppression du poste de dessinateur 2 à 50%
Suppression du poste de dessinateur 3 à 60%

6. Divers

BUREAU DU CONSEIL DE VILLE
La chancelière :